

SÉANCE OCTOBRE 2026

LUNDI, 5 OCTOBRE 2026 À 20 H
2335, ROUTE DU FLEUVE, LES
ÉBOULEMENTS

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2026
3. ADOPTION DES COMPTES
4. DÉPÔT DE MODIFICATION AU RÔLE
5. ADOPTION DU RÈGLEMENT 307-26 AYANT POUR OBJET D'AMENDER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 275-24 DE LA MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS AFIN DE PRÉCISER LES NORMES D'AFFICHAGE PRÉVUE À L'ANNEXE 9 « PAE DU PARC DE L'HÉRITAGE » AINSI QUE DE MODIFIER LA DÉFINITION DU TERME « RÉPARATION » À L'ANNEXE 2 TERMINOLOGIE
6. ADOPTION DU RÈGLEMENT 308-26 DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT DE 2 000 000\$
7. APPLICATION DE L'ARTICLE 317 DE LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS (LERM) – DÉLAI DE GRÂCE
8. DEMANDE DE PHA POUR LE REMPLACEMENT DE LA TOITURE — 569 CHEMIN DU QUAI – LOT 5 440 331
9. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM178-2026 - LOT 5 438 315, RANG SAINTE-MARIE
10. ASSUJETTISSEMENT DU LOT 5 440 608 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE CHARLEVOIX NO 2, AU DROIT DE PRÉEMPTION
11. ADJUDICATION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT PAR PROCÉDURE OUVERTE POUR LE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS MUNICIPAUX – RANG CAP-AUX-OIES / CHEMIN CAP-AUX-OIES / CHEMIN SAINT-THOMAS / RANG SAINT-ANTOINE EST / RANG SAINT-ANTOINE OUEST
12. ADJUDICATION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT POUR LE DOMAINE CHARLEVOIX
13. ADJUDICATION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT POUR LE CHEMIN DE LA SAPINIÈRE
14. ADJUDICATION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT POUR LE POSTE DE CHLORATION / SOURCE SAINT-MARC / STATIONNEMENT SAINT-FRANÇOIS / STATIONNEMENT DU PARC DE LA SEIGNEURIE
15. OCTROI D'UN MANDAT POUR LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC ORGANISATIONNEL

16. ACQUISITION D'UN RÉSERVOIR D'EAU DE 65 000 LITRES ET ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-IRÉNÉE
17. REDDITION DE COMPTE – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION
18. ACTE DE SERVITUDE EN FAVEUR D'HYDRO-QUÉBEC ET DE BELL CANADA SUR PARTIE DU LOT 5 438 353 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE CHARLEVOIX 2
19. OCTROI D'UN MANDAT POUR LA RÉFECTION DE LA TOITURE DU GARAGE AU CAMP LE MANOIR
20. VERSEMENT DANS LE PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT ET POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES
21. EMPRUNT TEMPORAIRE – RÈGLEMENT 260-22 – MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES
22. REPRÉSENTATIONS
23. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE
24. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE